



Info-RSG express



Du côté de la réglementation



Bonjour, je me nomme Anne-Catherine Frech-Gaulin, nouvellement conseillère à la réglementation du bureau coordonnateur La trottinette carottée; Très heureuse de l'accueil chaleureux de mes confrères, c'est avec hâte et confiance que je débute mes nouvelles fonctions et rencontres auprès des RSG de notre secteur, Villeray et Petite-Patrie. J'en profite pour saluer tous les parents et enfants de notre réseau. Au plaisir de vous rencontrer et de contribuer au meilleur de mes connaissances à l'amélioration des services offerts pour le bien-être de nos enfants!

Anne-Catherine Frech-Gaulin

Du côté de l'administration



Veillez prendre note qu'à partir du 1^{er} décembre 2013, vous devrez appliquer les nouveaux montants de la subvention ci-dessous, ce qui correspond à la période 19.

Allocation de base

À partir du mois de décembre 2013, le barème est fixé à **27,57 \$** par jour d'occupation pour les enfants de 59 mois ou moins.

Allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé

Le barème par jour d'occupation pour un enfant PCR s'élève maintenant à **34,57 \$** (du 1^{er} décembre 2013 au 31 mars 2014). Il comprend une portion relative aux journées d'APSS et une compensation pour les protections sociales. Le barème pour un enfant d'âge scolaire PCRS ou NON PCRS s'établit à **27,65 \$**.

Allocation pour un enfant handicapé admissible à la mesure transitoire

Le barème par jour d'occupation pour un enfant PCR s'élève à **27,57 \$**, du 1^{er} décembre 2013 au 31 mars 2014.



Pour l'instant, il n'y a pas d'augmentation pour l'allocation poupon.

IMPORTANT !!! IMPORTANT !!! IMPORTANT !!!

En ce qui concerne la réclamation à envoyer pour la période 19, du 2 décembre au 15 décembre 2013, comme les banques seront fermées le 25 et 26 décembre 2013 vous devrez envoyer votre réclamation de subvention au plus tard **mardi le 17 décembre 2013** afin que l'argent soit déposé dans votre compte bancaire le mardi, 24 décembre 2013.



Rappel des postes téléphonique

Shane Mompremier, commis comptable:
Geneviève Lemay, directrice adjointe:
Renier Sarmiento, conseiller à la réglementation
Anne-Catherine Frech-Gaulin, conseillère à la réglementation
Lin Lin Deng, conseillère à la réglementation
Fatima Flamenco, conseillère à la pédagogie
Kemly Adolphe, commis de bureau

poste 110
poste 111
poste 112
poste 113
poste 114
poste 116
poste 117

Dring !
Dring !
Dring !